

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du PLR La Côte****Tenue le jeudi 30 septembre 2021 – 19 heures****A la salle des Morettes à Prangins**Ordre du jour :

- 1) Mots de bienvenue
- 2) Approbation ordre du jour
- 3) Election des scrutateurs
- 4) Présentation et validation des candidats du district
- 5) Délégation au comité :
 - i. Pour les apparentements éventuels
 - ii. Pour compléter la liste de candidats en cas de nécessité
- 6) Propositions individuelles et divers

La séance est ouverte à 19h08 en la présence de 52 personnes.

1) Mots de bienvenue de la Présidente

La Présidente, Madame Stéphanie Sahli, ouvre la séance à 19h08. Elle salue la présence de Madame Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud et remercie la municipalité de Prangins pour la mise à disposition des locaux.

Elle informe l'assemblée des travaux que le comité de sélection a réalisé durant la période estivale. Ce travail de recherche de candidates et candidats et la mise sur pied de comités divers a mobilisé de nombreuses forces mais a porté ses fruits.

En effet, la liste de candidats à la candidature qui va être présentée ce soir est complète avec 19 personnes prêtes à s'engager pour notre parti et notre district. Cet engagement complet sera indispensable tout au long de la campagne afin de réussir à garder les 6 sièges que le PLR possède aujourd'hui pour pouvoir porter les valeurs de notre parti et les spécificités de notre district au Grand Conseil.

2) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité sans modification.

3) Election des scrutateurs

Quatre scrutateurs sont nommés dans la salle, Mme P. Vollenweider, M. R. Riesen ; M. V. Braune et M. A. Domenig ; leur nomination est acceptée par l'assemblée.

La Présidente lit un message de M. O. Feller, Conseiller National, qui s'excuse de ne pas pouvoir être présent et qui souhaite à l'assemblée une soirée fructueuse.

4) Présentation et validations des candidatures

M. Alain Domenig reprend la présidence et présente la liste des candidats et candidates. Chaque candidat remplit les critères exigés par le parti. La diversité est bonne et la représentativité géographique au travers du district a été respectée. Comme souhaité la liste est presque à la parité.

Les candidats se présentent brièvement.

Il s'agit de :

Madame	Joséphine	Byrne-Garelli	Rolle
Monsieur	Maurice	Gay	Nyon
Monsieur	Philippe	Germain	Saint George
Monsieur	Pierre-André	Romanens	Coppet
Madame	Marion	Wahlen	Bogis-Bossey
Monsieur	Martin	Ahlström	Gland
Madame	Laurence	Bassin	Marchissy
Madame	Caroline	Bordier	Nyon
Madame	Laure	Damtsas	Nyon
Monsieur	Igor	Diakoff	Prangins
Monsieur	Roberto	Dotta	Chavannes des Bois
Madame	Rebecca	Dreher	Crassier
Monsieur	Yves	Gauthier-Jaques	Nyon
Monsieur	Stéphane	Jayet	Tartegnin
Monsieur	Alexandre	Legrain	Crassier
Monsieur	Vincent	Moret	Coppet
Monsieur	Cédric	Panchaud	Rolle
Madame	Stéphanie	Sahli	Arzier-Le-Muids
Madame	Joelle	Sala-Ramu	Dully

Après la présentation des candidats le président demande si l'assemblée souhaite le vote au bulletin secret. Seuls huit personnes soutiennent cette proposition ; selon les statuts et le nombre de présents le soutien de 11 personnes est nécessaire ; le vote à bulletin secret n'est par conséquent pas accordé.

La liste est approuvée par acclamation sans modifications.

Monsieur P.-A. Romanens prend la parole pour remercier tout le travail effectué par Mme Catherine Labouchère en tant que députée. Elle est saluée et remerciée d'une longue « standing ovation ».

La présidente remercie Mme Labouchère de son engagement et de son soutien indéfectible au PLR depuis des années.

5) Délégation au comité

- 1) Il est demandé à l'assemblée de donner délégation au comité afin de pouvoir compléter éventuellement la liste des candidats sans devoir repasser par une approbation devant une assemblée générale extraordinaire. Cette délégation de compétence est accordée à l'unanimité.
- 2) Il est demandé à l'assemblée de donner délégation au comité de décider des apparentements éventuels. Madame J. Byrne-Garelli relève que l'apparement n'avait pas été réalisé lors de l'élection précédente et que cette délégation est nécessaire afin de pouvoir discuter avec des alliés éventuels.

Mme F. Bettschart-Narbel relève qu'au niveau cantonal, le parti n'a pas pris de décision à l'heure actuelle. Une large alliance de la droite pour l'élection au Conseil d'Etat est souhaitée. Au niveau du grand conseil, les arrondissements sont indépendants pour créer des apparements.

Diverses voix expliquent que l'apparement dans une élection à la proportionnelle est une question mathématique et non pas politique et peut aider à sauver ou gagner un siège avec des partenaires dont les idées sont proches.

Monsieur P.-A. Romanens s'élève contre tout apparement car il estime que la liste est forte seule et qu'un apparement non seulement risque de brouiller les pistes mais peut être vu comme un signe de faiblesse. Mme Byrne relève que la situation change régulièrement et qu'un apparement pourrait être favorable et nécessite une analyse approfondie.

Après discussion et débat, cette proposition est mise au vote. Cette délégation de compétence est donnée au comité par une large majorité avec 2 abstentions et 2 avis contraires

6) Propositions individuelles et divers

La présidente relève que l'envoi des convocations à cette assemblée a été faite par informatique et s'excuse des erreurs éventuelles.

Mme R. Faraut demande aux candidats de monter sur scène pour une photo de lancement de campagne.

M. F. Bettschart-Narbel remercie la section pour la liste et félicite du travail effectué par le comité. Elle relève que le travail opérationnel a déjà commencé, remercie les candidats et leur souhaite bonne chance.

Sans autre questions ou remarque l'assemblée est levée à 20h20 et les participants sont invités à un verre de lancement de campagne dans le foyer du théâtre.

Rolle, le 8 octobre 2021

Nicolas Walter, secrétaire a.i.